



## ENDIGUER LA PROLIFÉRATION DU PLASTIQUE EN ADAPTANT NOTRE CONSOMMATION ET EN ADOPTANT DES PRATIQUES PLUS DURABLES

Le plastique est partout, il a envahi notre quotidien. En 20 ans, la production et la consommation mondiale de plastiques a presque doublé, passant de 234 millions de tonnes au début des années 2000 à 460 millions de tonnes en 2019 (1). Sur le territoire français, ce sont ainsi plus de 3,6 millions de tonnes de déchets plastiques générées chaque année.

L'utilisation d'emballages - toute matière confondue - suit également une nette augmentation : **+ 34 kg d'emballage par habitant par an sur le territoire européen en 10 ans.**



### L'EMBALLAGE PLASTIQUE : POURQUOI UN TEL SUCCÈS ?

Léger, versatile et bon marché, l'emballage plastique à usage unique a su s'imposer auprès des industriels de l'agro-alimentaire mais aussi auprès des consommateurs.

Les individus ont tendance à associer l'emballage à la sécurité et la conservation des produits qu'il contient. La propension des Français à consommer des produits achetés en vrac ou dans des contenants autres que plastique avait ainsi fortement diminué à l'issue de la crise sanitaire du COVID 19.

Seuls 22% des français estiment que les emballages sont inutiles ou ne servent qu'à des fins marketing 83% des français ont renoncé au moins une fois à acheter un produit en raison d'un emballage sale ou abimé. (4)

(1) OCDE (2024), Scénarios d'action pour l'élimination de la pollution plastique à l'horizon 2040, Éditions OCDE, Paris

(2) Déchets plastiques et recyclage dans l'UE : faits et chiffres (infographie), Parlement Européen

(3) Le Gisement des emballages issus de la consommation des ménages : Données 2018-2019 et enjeux 2022-2025- Citeo

(4) "Les Français et la réduction des emballages", 2020, Sondage OpinionWay pour Alkemics

## GÉRER LES DÉCHETS PLASTIQUES

### QUELS IMPACTS ?

Le bac OMR\* d'un habitant de la CCPA contient encore

**20%** d'emballages légers et papiers  
dont  
**9%** d'emballages plastiques



destinés au bac jaune  
qui auraient pu rejoindre  
une filière de recyclage

Lorsque notre emballage en fin de vie ne trouve pas le chemin du centre de tri, il ne peut être recyclé. Les emballages non triés sont ainsi traités avec les OMR et finissent enfouis ou incinérés. Le mode de traitement majoritaire sur la CCPA est le tri-mécano biologique qui permet de valoriser en amendement pour les sols, les fractions organiques du bac gris (restes de repas, épiluchures de fruits et légumes...). Les déchets plastiques mélangés aux déchets organiques constituent des indésirables qui peuvent contaminer la matière en sortie d'installation de traitement.

La gestion des déchets génère d'importantes nuisances pour l'environnement et la santé humaine. En France, le traitement des déchets est ainsi responsable de 3,8 % des émissions totales de gaz à effet de serre (5). A cela il est nécessaire d'ajouter les émissions générées par le transport routier.



## LA POLLUTION PLASTIQUE

### FLÉAU PLANÉTAIRE DU 21ÈME SIÈCLE



**1,9 kg de pétrole** est nécessaire  
pour produire **1kg**  
**de bouteilles plastiques**

Inventé à la fin du 19ème siècle, le plastique est obtenu à partir de la combinaison d'additifs (phtalates, BPA) et de molécules dérivées du pétrole, d'hydrogène et d'oxygène.



Nous ingérons en moyenne chaque semaine

**5g de plastique** (6)

soit l'équivalent d'une carte de crédit

La production, l'utilisation et la fin de vie du plastique ont de lourds impacts sur notre santé et sur l'environnement. 1ère cause de pollution des océans, il contamine les milieux marins comme terrestres. Sous sa forme dégradée, les microplastiques se retrouvent désormais dans l'ensemble du vivant et même l'organisme humain.

**5000 milliards de morceaux de plastique - dont plus de 90% - de microplastiques flotteraient dans les océans**

\*OMR - Ordures Ménagères Résiduelles

(5) Chiffres clés du climat, France Europe et Monde, 2021, Ministère de la Transition écologique Tout Comprendre.

(6) Le paradoxe du plastique, Septembre 2024, Publication ADEME

# REFUSER, RÉDUIRE, RÉEMPLOYER : DES SOLUTIONS INDIVIDUELLES POUR CONSOMMER SANS PLASTIQUE

1

## Refuser le suremballage

J'évite les produits suremballés comme les boîtes entourant les tubes de dentifrice, ou les cavaliers en carton autour des packs de yaourt.

J'opte pour des formats classiques ou familiaux plutôt que pour des paquets proposant des portions individuelles emballées.

2

## Réduire les produits emballés

Je fais mes courses en vrac avec mes propres contenants réutilisables, j'achète mes fruits et légumes en vrac. J'utilise des sacs en toile ou en papier plutôt que des sacs plastiques - même biosourcés pour transporter mes achats.

3

## Réemployer mes contenants

Je sélectionne des produits emballés dans des emballages réutilisables, en verre par exemple, plutôt que dans des emballages plastiques à usage unique.

**Connaissez vous la consigne ?** Acheter un emballage consigné consiste à verser une somme d'argent, la consigne, au moment de l'achat d'un produit emballé. Cette somme est restituée au consommateur lorsque l'emballage est retourné auprès du commerçant. C'est un système qui a été utilisé en France jusque dans les années 1980, et l'est encore aujourd'hui chez certains de nos voisins européens pour accroître le retour des emballages dans un objectif de réemploi. Elle est actuellement à nouveau pratiquée chez certains commerçants.

Le Saviez  
Vous ?

*Depuis le 1er janvier 2021 vous pouvez demander à être servi dans votre propre contenant dans tous les commerces de vente au détail.*

4

## Trier et Recycler

VRAI

OU FAUX

## Tous les emballages jetés dans le bac jaune ne sont pas recyclés ?

**Depuis le 15 janvier 2021 tous les emballages légers et papiers peuvent être mis dans le même bac - le bac de tri à couvercle jaune !** Si tous les composés plastiques ne disposent pas aujourd'hui d'une filière de recyclage opérationnelle, les nouveaux centres de tri sont capables de différencier les différentes résines plastiques grâce à de nouveaux capteurs optiques. Les procédés de recyclage se sont eux aussi modernisés et permettent la valorisation de nouvelles matières plastiques. La massification des résines plus complexes via les centres de tri permet de disposer de quantité d'emballages suffisants pour envisager de nouvelles solutions de valorisation.